Envoyé en préfecture le 02/07/2026
Reçu en préfecture le 02/07/2026
Publié le 02 JUIL. 2026
ID : 031-263101396-20260629-CCAS2026020-BF

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil d'administration du lundi 29 juin 2026

Le Conseil d'administration du Centre communal d'action sociale, régulièrement convoqué, s'est réuni le lundi 29 juin 2026, à la Mairie de Bessières (29 Place du Souvenir, 31660 Bessières), sous la présidence de Monsieur Cédric MAUREL, Président.
Date de convocation du Conseil d'administration : le mardi 16 juin 2026. Affichage en mairie et distribution ce même jour, de l'ordre du jour, accompagné d'une note de synthèse et des documents annexes utiles à la préparation de la séance.

Présents :

Monsieur Cédric MAUREL, Président, Monsieur Fabrice MANSUY, Madame Christine BONNET, membres élus.

Madame LAGRANGE Simone, Monsieur LEBBÉ Claude, Madame Jacqueline NICAISE, Madame Valérie SIEZENIS, Madame Brigitte POLITOWICZ - membres nommés.

Pouvoir :

Monsieur Eddy QUEMET pouvoir à Monsieur Fabrice MANSUY
Monsieur Frédéric BONNAFOUS pouvoir à Brigitte POLITOWICZ
Monsieur Jean-Charles CONTE pouvoir à Christine BONNET

Absents :

- Composition légale du Conseil d'administration : 11
- Nombre d'administrateurs en exercice : 11
- Nombre d'administrateurs présents : 8
- Nombre d'administrateurs représentés : 3

Secrétaire de séance : Madame Christine BONNET

2026-020 : C.C.A.S : FINANCES – Approbation du compte administratif 2025

Rapporteur : Monsieur Fabrice MANSUY

ADOPTE				
Votants : 10	Abstentions : 0	Exprimés : 10	Pour : 10	Contre : 0

Monsieur le Président, présente les résultats du compte administratif 2025 correspondant au budget principal du CCAS et précise qu'il est conforme au compte de Gestion 2025.

Envoyé en préfecture le 02/07/2026
Reçu en préfecture le 02/07/2026
Publié le 02 JUIL. 2026
ID : 031-263101396-20260629-CCAS2026020-BF

RESULTATS D EXERCICE 2025

	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT 2025
Section de fonctionnement	49 316,31 €	59 694,83 €	10 378,52 €
Section d'investissement	- €	8 852,23 €	8 852,23 €

REPORTS 2024	Section de fonctionnement (002)	31 344,06 €	
	Section d'investissement (001)	2 764,51 €	
RESULTAT GLOBAL	Section de fonctionnement (002)	**20 965,54 €**	
	Section d'investissement (001)		**6 087,72 €**
RESTES A REALISER 2025	Section de fonctionnement	- €	- €
	Section d'investissement	- €	- €
	TOTAL DES RESTES A REALISER		

Conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales, Monsieur le Président se retire au moment du vote, il sort de la salle et donne la présidence de la séance à Monsieur Frédéric BONNAFOUS.

ENTENDU L'EXPOSÉ DE MONSIEUR FABRICE MANSUY ET APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

- **PREND ACTE** du document annexé à la présente délibération ;
- **ARRÊTE** les résultats du compte administratif 2025 du budget du CCAS, comme présentés ci-dessus ;
- **DONNE MANDAT** à Monsieur le Président pour l'application de la présente décision et la signature de toutes les pièces, actes et avenants s'y rapportant ;
- **MENTIONNE QUE** la présente délibération est susceptible d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif, dans un délai de deux mois, à compter de sa transmission au contrôle de légalité et de sa publication

Le Président,
Cédric MAUREL

C.C.A.S. DE BESSIERES
HAUTE GARONNE